

2 mai 2012

**Réponse du Conseil administratif à la motion du 24 juin 2008 de M<sup>mes</sup> Isabelle Brunier, Nicole Valiquer Grecuccio, Martine Sumi, Andrienne Soutter, Silvia Machado, Véronique Paris, Diana Duarte Rizzolio, Mary Pallante, Annina Pfund, Christiane Olivier, MM. Grégoire Carasso, Christophe Buemi, Gérard Deshusses, Thierry Piguët, Christian Lopez Quirland, Patrick Baud-Lavigne et Jean-Louis Fazio, acceptée par le Conseil municipal le 24 novembre 2010, intitulée: «Des ateliers pour les artistes attribués et gérés d'une façon plus juste et égalitaire».**

*TEXTE DE LA MOTION*

Considérant:

- le problème récurrent et non résolu que représente le manque d'ateliers d'artistes en ville de Genève, que la disparition du site d'Artamis va encore aggraver;
- que la Ville de Genève dispose cependant de bon nombre de ces locaux tant convoités (au Grütli, à l'Usine, à la Maison rose, à la Coulouvrenière, aux Halles-de-l'Île, à la salle du Faubourg, aux derniers étages d'immeubles de logement à Saint-Gervais et ailleurs, etc.);
- que ces locaux sont cependant attribués et gérés de façons différentes, certains ne l'étant que pour des périodes limitées, sur concours, tandis que d'autres peuvent demeurer quasiment à vie à la disposition de la même personne, ce qui représente un système injuste et inégalitaire;
- que ces locaux sont parfois détournés de leur fonction première, voire laissés inutilisés, sans vérification, semble-t-il,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de dresser un bilan précis et complet du nombre de ces ateliers et des systèmes qui régissent leur attribution et leur mode de location.

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Le Conseil administratif considère la demande du Conseil municipal légitime et entend y répondre pleinement. Pour ce faire, il a constitué un groupe de travail constitué des départements de la culture et du sport et des finances et du logement afin de dresser le bilan, comparer les systèmes d'attribution et proposer les modifications éventuelles.

Ce rapport sera présenté à la commission du logement dès qu'il sera finalisé.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:  
*Jacques Moret*

La conseillère administrative:  
*Sandrine Salerno*